



Utilisation des outils numériques pendant la période de confinement

Dans le contexte sanitaire actuel, les équipes académiques peuvent s'appuyer sur de nombreux outils afin d'assurer la continuité d'activité, en particulier la tenue de réunions en ligne.



Des outils pour assurer la continuité pédagogique

- **La solution à privilégier : Ma classe à la maison CNED.**
Après deux semaines d'utilisation intensive, cette plateforme a montré ses qualités - largement reconnues - tant en termes de contenus que d'outils de collaboration.
La solution de classe virtuelle qui y est associée est utilisée quotidiennement par des milliers d'élèves et de professeurs.
- **Les solutions d'ENT**
Elles ont connu des dysfonctionnements en début de période en raison de l'afflux massif d'utilisateurs et d'usages non encore régulés.
La situation s'est nettement améliorée et les équipes continuent les travaux d'optimisation chaque fois que des ralentissements ou des ruptures de service sont détectés. Des solutions pour réguler le trafic ont souvent été mises en place (plages horaires privilégiées). La diffusion de bonnes pratiques du numérique est également en cours pour encourager et valoriser les comportements responsables en coordination entre la DNE et les DAN.
- Les solutions de vie scolaire, comme ProNote, issues de solutions déjà présentes dans les académies.

L'ensemble de ces mesures permet aujourd'hui d'offrir aux élèves et aux enseignants l'environnement numérique nécessaire à la continuité pédagogique.



Des solutions pour la continuité administrative

- **Plusieurs outils pour se réunir et collaborer**
Des discussions avec plusieurs grands groupes du numérique ont permis de renforcer et compléter les outils initialement disponibles.
Pour la tenue de réunions en ligne, les agents peuvent utiliser la solution de classe virtuelle Via, les systèmes de conférences Renaviso, Scaleway et OVHCloud.
 - **La classe virtuelle VIA**, est réservée prioritairement pour un usage interne entre personnels de l'Éducation Nationale
<https://cvirtuelle.phm.education.gouv.fr/>
 - **Le système d'audio et visioconférence RENAVISIO** proposé par RENATER permet d'organiser des réunions jusqu'à 10 personnes (soumis à réservation)
<https://renaviso.renater.fr/>
 - **Scaleway pour l'Éducation** est un nouveau service mis à disposition pendant la période pour des réunions à distance en web conférence
<https://educnat-ensemble.scaleway.com/>
 - **Le service OVHCloud** est aussi à disposition pendant la période pour organiser des audioconférences
<https://www.ovh.com/cgi-bin/telephony/webconf.pl>
- Les personnels de direction dans les établissements peuvent s'appuyer sur Via et sur Scaleway pour la tenue des conseils de classe à distance.

L'accès aux applications nationales est garanti, les solutions d'hébergement sont renforcées afin de faire face à l'afflux de connexions et des solutions sont proposées pour faciliter la généralisation du travail à distance.



Renforcer la vigilance dans l'utilisation des outils numériques

Nous observons que les enseignants, les équipes pédagogiques peuvent être amenés à utiliser des outils portés par des entreprises internationales en remplacement des outils mis à disposition par les services de l'Éducation Nationale. Ces solutions peuvent créer de vraies difficultés qui pourraient naître après la crise que nous traversons. Le ministère ne valorisera pas ce type d'outils en cette période de crise.

Chaque mise en œuvre d'un outil doit respecter les règles données par la DINUM concernant la réversibilité, l'accès aux données, la protection des données personnelles et la conformité stricte au RGPD, le respect strict de la réglementation française et européenne, sans extraterritorialité, l'accessibilité des solutions aux personnes en situation de handicap, et la réduction de l'empreinte carbone.

Des cyber-attaques contre nos systèmes informatiques ont été signalées. La plupart avaient pour objectif de récupérer des données. Il est donc important d'accorder une vigilance particulière aux solutions proposées par les éditeurs.

Nous avons été amenés à échanger à plusieurs reprises avec les autres ministères et la DINUM dont la position est identique : « *Ce foisonnement d'initiatives, qui partent d'un très bon sentiment, nécessite néanmoins de garder la tête froide et d'allouer les ressources limitées dont nous disposons aux projets les plus efficaces et qui s'inscrivent dans la cohérence de l'action gouvernementale.* » [Nadi Bou Hanna – Directeur de la DINUM].

Focus sur Discord

Discord est une application très utilisée par les élèves pour communiquer entre eux lorsqu'ils pratiquent des jeux en ligne. Elle permet de disposer d'un salon de chat textuel et audio, avec différents canaux de discussion. Nous avons constaté son utilisation à des fins pédagogiques comme outil de classe virtuelle.

Sa performance, son ergonomie et son intuitivité ont pu séduire certains enseignants pour communiquer facilement avec les élèves qui disposent déjà d'un compte sur la plateforme.

L'utilisation de cet outil est à proscrire pour les raisons suivantes :

- ➔ **La solution n'est pas prévue pour être utilisée autrement qu'à titre "personnel"**, il n'existe pas de lien sous-traitant (Discord) et responsable du traitement (chef d'établissement, DASEN) ;
- ➔ Le traitement ne peut pas être opéré sur la base d'une mission de service public, mais uniquement sur la base du consentement. Celui-ci doit être libre, ce qui n'est pas le cas quand il y a prescription de l'enseignant pour s'inscrire sur un serveur « classe ».
De plus, **une preuve du consentement des représentants légaux des mineurs de moins de 15 ans est indispensable !**
- ➔ Le modèle économique de cette solution pose question. Avec 250 millions de comptes gratuits et sans publicité, l'entreprise est néanmoins valorisée à 2 milliards de dollars. Les conditions générales d'utilisation (CGU) précisent : « *« Divulgarion de données personnelles : Conformément à la section « NOTRE DIVULGATION DE VOS INFORMATIONS » ci-dessus, nous pouvons être amenés à partager vos données personnelles avec des parties tierces. Nous divulguons les catégories de données personnelles mentionnées plus haut à des fins commerciales. »* (Source : <https://discordapp.com/privacy>)

La société trouve donc son financement dans la commercialisation des données de ses usagers.